



7 mars 2006

Journée Nationale Interprofessionnelle de mobilisation et d'action

Nous portons à la connaissance de toutes nos sections syndicales le communiqué faisant état de la position de la FGTA FO

Déclaration de la Commission administrative de la Fgta-FO du 23/02/2006 NON AU CNE ET CPE, NON À LA PRÉCARITÉ, OUI AU CDI

De manière autoritaire, le gouvernement a annoncé en juin 2005 le CNE (Contrat « nouvelles embauches », en janvier 2006 le CPE (Contrat première embauche).

Pour réduire au minimum la consultation et les débats, il a eu recours aux ordonnances pour l'un et à la procédure de l'article 49-3 de la Constitution pour l'autre.

Ces deux contrats sont des contrats précaires, discriminatoires, individualisés qui remettent gravement en cause les droits des salariés et repoussent ceux-ci dans la précarité.

Face à cette volonté gouvernementale d'accroître la déréglementation sociale, il s'agit pour FO de défendre le CDI, le Code du travail et les conventions collectives.

La Confédération FO a proposé de faire du 7 mars 2006 une journée de grève interprofessionnelle et appelé les salariés à y répondre massivement en cessant le travail et en participant aux manifestations.

La Fgta-FO demande à tous ses adhérents et syndicats de répondre à l'appel de la confédération en décidant des formes d'action les plus appropriées pour faire du 7 mars 2006 un succès et contraindre le gouvernement à retirer le CPE.

Nous demandons, à l'instar de notre fédération, à toutes nos sections syndicales de bien vouloir se rapprocher de leur Union Départementale pour se faire préciser les modalités de cette manifestation.

LE MARDI 7 MARS

NON AU CNE ET AU CPE, NON A LA PRECARITE OUI A DE VRAIS CONTRATS, OUI AU CDI